

ACTION URGENTE

BANGLADESH. DES AUTOCHTONES TOUJOURS INCARCÉRÉS SANS PROCÈS

Dans les Chittagong Hill Tracts, dans le sud-est du Bangladesh, 59 membres du peuple autochtone Bawm sont maintenus en détention sans avoir été jugés. Ils sont accusés par les autorités d'être des « terroristes », soupçonnés d'appartenir à un groupe militaire, ou de le soutenir, qui aurait braqué deux banques publiques et pris en otage un directeur de banque en avril 2024. Sur les 142 Bawm interpellés en avril 2024, trois sont morts en détention, tandis que se multiplient les préoccupations liées au manque de soins de santé adéquats et que ceux qui sont toujours détenus restent gravement menacés ; 80 ont été libérés sous caution, et les 59 autres, dont trois mineur·e·s, sont toujours derrière les barreaux dans l'attente de leur procès. Les autorités bangladaises doivent les inculper rapidement d'une infraction pénale dûment reconnue par le droit international ou les libérer.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Chef du gouvernement - Muhammad Yunus
Government of the People's Republic of Bangladesh
Old Sangsad Bhaban Tejgaon, Dhaka-1215
Bangladesh
Courriel : psecy@cao.gov.bd

Monsieur le Chef du gouvernement,

Depuis le 7 avril 2024, 142 membres de la communauté autochtone Bawm, dont trois mineur·e·s, ont été arrêtés arbitrairement dans le cadre d'une opération militaire en cours dans les villages des Chittagong Hill Tracts.

Dix-huit mois plus tard, 59 personnes, dont trois mineur·e·s, sont toujours détenues sans jugement. Trois sont mortes en détention depuis 2024, tandis que se multiplient les préoccupations liées au manque de soins de santé adéquats, et que celles qui sont toujours détenues restent gravement menacées.

En réponse au braquage présumé de deux banques et à la prise en otage d'un directeur de banque par le groupe armé Front national Kuki-Chin (KNF) en avril 2024, les autorités ont ciblé de très nombreux Bawm, dans le cadre de leur enquête pénale. Les personnes arrêtées sont accusées de sédition en vertu de l'article 15 de la loi draconienne sur les pouvoirs spéciaux et de plusieurs infractions au Code pénal, telles que le vol et l'enlèvement, sans utiliser les preuves disponibles afin d'établir la responsabilité pénale individuelle du vol. Il semble que les autorités s'en prennent à de nombreux autochtones de manière indiscriminée, ce qui peut s'apparenter à une discrimination raciale.

Amnesty International craint vivement que les 59 membres de la communauté autochtone Bawm ne soient détenus arbitrairement, soumis à une procédure pénale inique et victimes de discrimination raciale de la part des autorités de l'État. Il y a environ 11 000 Bawm au Bangladesh et la plupart d'entre eux vivent actuellement dans la peur des arrestations, l'insécurité alimentaire et le manque d'accès à l'éducation et à l'emploi.

En conséquence, je vous appelle à :

- les inculper rapidement, s'il existe suffisamment de preuves recevables, d'une infraction pénale dûment reconnue par le droit international ou les libérer ;
- fournir une représentation juridique adéquate et un accès à des soins appropriés à toutes les personnes détenues et permettre à leurs proches de leur rendre visite librement, sans craindre d'être arrêtées au cours du processus ;
- mettre fin à la répression visant la communauté Bawm ;
- mettre pleinement en œuvre toutes les dispositions relatives aux droits humains de l'Accord de paix des Chittagong Hill Tracts.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du gouvernement, l'expression de ma très haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Au Bangladesh, les peuples autochtones sont depuis longtemps en butte à des persécutions et des discriminations dans divers domaines socioéconomiques et politiques. Il y a plus de 25 ans, le gouvernement du Bangladesh et le Parbatya Chattagram Jana Samhati Samiti – parti politique fondé pour défendre les intérêts des peuples autochtones des Chittagong Hill Tracts – signaient l'Accord de paix des Chittagong Hill Tracts dans le but de mettre fin aux conflits et de lutter contre les injustices systématiques dans la région. Pourtant, la situation actuelle chasse les gens de leurs villages.

La plupart des détenus Bawm ne bénéficient toujours pas d'une assistance juridique, ce qui fait que leurs chances d'être libérés sont de plus en plus incertaines. Du fait de graves difficultés financières, la plupart des familles ne peuvent pas payer les services d'un avocat et n'ont même pas déposé de demande de libération sous caution.

Après le décès en détention du détenu Lal Tleng en mai 2025, la Commission des Chittagong Hill Tracts a publié une déclaration appelant à cesser de persécuter de façon systématique la communauté Bawm.

La Commission a aussi mis en lumière le cas de Lian Thang Pui Bawm, toujours incarcéré et dont la santé se dégrade. En octobre, selon certaines informations, il avait besoin d'une transfusion sanguine. Si la Haute cour lui a au départ accordé la liberté sous caution, un autre tribunal a rendu une ordonnance de suspension, bloquant sa libération. Son dossier est désormais en cours devant la chambre d'appel, mais il est devenu difficile d'obtenir une date d'audience.

Comme celle de Lian Thang Pui, bien d'autres affaires sont suspendues et en instance devant la chambre d'appel. Il semblerait également que certains avocats aient perçu d'importantes sommes d'argent auprès des familles des victimes sans parvenir à obtenir la libération sous caution de leurs clients. De ce fait, la communauté Bawm s'est fortement endettée, et nombre de ses membres sont contraints de vendre leurs terres et leurs biens. Communauté qui n'aurait jadis pas imaginé s'adresser aux tribunaux, elle est désormais contrainte d'épuiser toutes ses ressources dans sa quête de justice, reflet tragique d'une injustice et d'une exploitation systématiques.

Actuellement, six villages – Bethel, Pankhyang, Suanlu, Faruk, Eden et Darjeeling – subissent la répression militaire dans les sous-districts de Ruma, Bandarban et Rowangchari, dans les Chittagong Hill Tracts.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Anglais ou bengali
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 30 juin 2026
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Villageois et villageoises Bawm

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa13/8076/2024/fr/>